

Droit du commerce électronique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours propose une approche transversale des règles applicables au commerce électronique. Cette matière étant l'objet de textes disparates, au carrefour de diverses branches du droit, le cours vise à présenter les principales questions que soulève le commerce en ligne, et ainsi notamment, en droit civil, les questions relatives à l'écrit électronique et au contrat passé par voie numérique ; en droit de la consommation, la problématique de la vente à distance et de la fourniture de contenu numérique ; le régime spécial de responsabilité des intermédiaires du Net. Le commerce électronique étant par définition ouvert au-delà des frontières nationales, une attention particulière est portée au droit de l'Union européenne et au droit international.

Évaluation

S1 : Écrit 1h30. S2 Oral
